

VOTRE PASSEPORT OU VOTRE CNI DOIT
ÊTRE RETIRÉ(E) SANS RENDEZ-VOUS DANS
LES 3 MOIS À RÉCEPTION DU SMS SOUS PEINE
D'ÊTRE INVALIDÉ(E) ET DÉTRUIT(E).

**PIÈCES À FOURNIR
POUR ÉTABLIR UN PASSEPORT OU UNE CARTE D'IDENTITÉ
PERSONNE MINEURE**

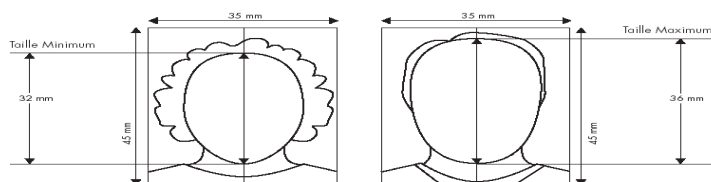
**TOUT DOSSIER NON COMPLET NE POURRA ÊTRE PRIS EN COMPTE
MERCI DE PRÉSENTER LES ORIGINAUX DES DOCUMENTS**

**MERCI DE PRENDRE RENDEZ-VOUS
sur obernai.fr/rdv**

PASSEPORT

CNI

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|--|
| ☐ | ☐ | <p>Une pré-demande sur https://ants.gouv.fr , si pré-demande fournir une copie de celle-ci ou le numéro de la pré-demande ainsi que celui du timbre fiscal si besoin (passeport, perte ou vol CNI)
LA PRÉ-DEMANDE EST VALABLE 6 MOIS.</p> |
| ☐ | ☐ | <p>Ancien passeport, ou la déclaration de perte (CERFA n°14011*02) ou de vol (à faire en gendarmerie),</p> |
| ☐ | ☐ | <p>La carte d'identité de l'enfant mineur</p> |
| ☐ | ☐ | <p>ou, la déclaration de <u>perte</u> (CERFA n°14011*02) <u>ou de vol</u> (à faire en gendarmerie),
☐ <u>timbres fiscaux 25 euros</u>, (bureau de tabac, ou https://timbres.impots.gouv.fr
et autres pièces d'identité (carte vitale avec photo, carte scolaire....),</p> |
| ☐ | ☐ | <p>La carte d'identité du représentant légal ou son passeport ou titre de séjour</p> |
| ☐ | ☐ | <p>1 justificatif de domicile récent, de moins d'1 an
titre de propriété de moins de 3 mois, bail de moins de 3 mois , certificat d'imposition ou non-imposition, taxes d'habitation ou foncière, ou quittance de loyer, de gaz, d'électricité ou de téléphone, ou attestation d'assurance logement,
☐ Attestation du logeur qui atteste loger la personne <u>depuis plus de 3 mois</u>, la pièce d'identité de celui-ci ainsi que son justificatif de domicile (mentionnée ci-dessus).</p> |
| ☐ | ☐ | <p>1 photo d'identité de format 35 x 45 de moins de 6 mois,
photographie récente, de format de 3,5 x 4,5 cm, de face, tête nue, sur fond clair, neutre et uni, l'expression du visage doit être neutre et bouche fermée, sans cheveux devant les yeux, de face, la tête doit apparaître nue sans foulard ni serre-tête et autres objets décoratifs, sans lunettes. Vous avez la possibilité soit de faire réaliser la photo chez un professionnel soit dans une cabine spécialisée.</p> |
| ☐ | ☐ | <p>Timbre fiscal 17 euros pour les moins de 15 ans,
42 euros pour les enfants mineurs de 15 ans et plus, (bureau de tabac, ou https://timbres.impots.gouv.fr),
(PASSEPORT UNIQUEMENT)</p> |
| ☐ | ☐ | <p>Jugement de divorce et sa convention, ou jugement de garde</p> |
| ☐ | ☐ | <p>Si garde alternée facture de moins de 6 mois et carte d'identité ou passeport de l'autre parent</p> |



**LA PRÉSENCE DE L'ENFANT EST OBLIGATOIRE AU DÉPÔT DU DOSSIER DU PASSEPORT
ET/OU DE LA CNI ET À PARTIR DE 12 ANS ÉGALEMENT AU RETRAIT DU PASSEPORT ET/OU DE LA CNI,
ACCOMPAGNÉ À CHAQUE FOIS D'UN REPRÉSENTANT LÉGAL.**